Diplôme universitaire « Accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages : Déficience visuelle »

*/

Présentation de la formation

Ce diplôme universitaire est construit en partenariat étroit avec la Fisaf (Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys).

[1]

Le diplôme universitaire Assa-DV (Diplôme universitaire Accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages : Déficience visuelle) offre une formation concernant l'accompagnement spécifique d'apprenants déficients visuels (malvoyants et aveugles). Il propose des ressources concernant l'apprentissage du braille, les outils numériques, les supports spécifiques tels que le dessin en relief et l'usage de ces outils ainsi que d'autres approches pédagogiques en contexte inclusif.

Le DU répond à un besoin de formation spécifique et pointue en termes d'accessibilité pédagogique inclusive à destination des publics atteints de troubles des fonctions visuelles. Il s'articule à la formation préparatoire au Cappéi (formation des enseignants spécialisés de l'Éducation nationale) et au Master PIHA2 Parcours « Accessibilité pédagogique et éducation inclusive » proposés par l'INSHEA par des contenus complémentaires et innovants.

Télécharger la plaquette du DU Assa-DV (.pdf, 266 Ko). [2]

Public visé

- Professionnels de l'Éducation nationale et des établissements et services médicosociaux, ou parents désireux d'approfondir leurs connaissances en termes d'accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages auprès du public déficient visuel et d'obtenir une certification universitaire.

Prérequis

- Bac+3 ou équivalent.
- Accès possible via la validation des acquis professionnels (VAP).

Objectifs

Ce DU vise à développer chez les stagiaires les capacités suivantes :

- Maîtriser des outils spécifiques (braille intégral, mathématiques et abrégé, outils numériques, dessin en relief) ;
- Transmettre des techniques favorisant l'autonomie des personnes déficientes visuelles dans des situations d'apprentissage ;
- Aborder une pédagogie innovante et inclusive adaptée à la déficience visuelle, notamment dans le domaine numérique ;
- Connaître les spécificités des besoins adaptatifs des élèves malvoyants ; le contexte d'intervention et les fonctionnements des établissements et services médico-sociaux (ESMS) ;
- Connaître et prendre en compte les possibles troubles associés des jeunes déficients visuels.

Organisation de la formation

Début des cours : dates à venir

Modalités de travail : les cours sont dispensés du lundi au vendredi à raison de 7h par jour, soit un total de 330 heures de cours, organisés sur deux années universitaires.

Lieu de formation : INSEI.

Le DU est composé de **8 unités d'enseignements** (UE) sur deux années :

- **4 UE en première année de DU :**
  - UE1 : Premières compétences en braille et outils numériques
  - UE2 : Enseigner à des élèves malvoyants non braillistes et/ou atteints de troubles neuro-visuels
  - UE3 : Déficience visuelle et troubles associés
  - UE4 : Connaissance du métier d'enseignant en ESMS

- **4 UE en deuxième année de DU :**
  - UE5 : Braille approfondi et dessin en relief
  - UE6 : Braille abrégé complet et braille mathématique avancé
  - UE7 : Outils numériques adaptés à la déficience visuelle et pratiques pédagogiques inclusives
  - UE8 : Déficience visuelle et troubles associés

Validation du diplôme

Le contrôle des connaissances porte sur les unités d'enseignement, sous la forme d'examens surveillés et de travaux rendus dans le cadre d'un contrôle continu.
Le candidat est déclaré admis s'il a une moyenne générale de 10/20 sur l'ensemble des 8 UE. Les évaluations des UE 1 et UE 6 en braille sont éliminatoires (moyenne exigée).

La règle de compensation s'applique entre toutes les UE.
Les étudiants ayant validé une UE conservent le bénéfice des ECTS de cette UE.
Les étudiants déclarés ajournés à l'issue des délibérations peuvent être autorisés à redoubler sur décision du jury.

Et après ?

Comment candidater ? [3]

Titre Zone Tableau:

Elements zone Tableau:

Sous la responsabilité de :

Anne Chotin (Formatrice en braille)
anne.chotin@inshea.fr [4]

Caroline Treffé (Formatrice)
caroline.treffe@inshea.fr [5]

Contacts Fisaf :

Laurine Janicot
l.janicot@fisaf.asso.fr [6]

Inscriptions :

Céline KLIMOWITZ

celine.klimowitz@inshea.fr [7]

Tel 0141443116

Conditions d'accès

- Bac+3 ou équivalent.

- Accès possible via la validation des acquis professionnels (VAP).

Liens
[1] https://www.fisaf.asso.fr/
[2] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/downloads/fichiers-fiche-formation/Plaquette_DU_Assa_DV%202022.pdf
[3] https://www.inshea.fr/fr/content/comment-candidater-en-licence-professionnelle-de-codeur-lpc-ou-en-dipl%C3%B4me-universitaire
[4] mailto:anne.chotin@inshea.fr
[5] mailto:caroline.treffe@inshea.fr
[6] mailto:l.janicot@fisaf.asso.fr
[7] mailto:celine.klimowitz@inshea.fr